

Le 9 mai 2019

[Original]

Enseignement postsecondaire

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Nous craignons sérieusement que plusieurs étudiants du Nouveau-Brunswick n'aient plus les moyens d'aller à l'université ou au collège. Nous sommes particulièrement inquiets pour le sort des gens du Nouveau-Brunswick issus de familles à revenu faible ou moyen.

Le gouvernement a abandonné le Programme des droits de scolarité gratuits, une décision qui a été largement critiquée. En plus, les frais de scolarité augmentent considérablement. L'Université du Nouveau-Brunswick vient d'annoncer une augmentation des frais de scolarité pouvant aller jusqu'à 25 %. Un programme offrant des emplois d'été aux étudiants a aussi été considérablement réduit. Le premier ministre se rend-il compte que c'est de plus en plus difficile pour les étudiants à revenu faible ou moyen d'aller à l'université ou au collège?

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, nous avons indiqué très clairement dès le départ qu'un grand nombre d'étudiants du Nouveau-Brunswick qui fréquentaient des universités privées étaient laissés pour compte par le gouvernement précédent. Un bien plus grand nombre d'étudiants ont maintenant accès aux bourses d'aide financière directe. Nous avons en outre indiqué très clairement que nous maintiendrions les bourses d'aide financière directe jusqu'à ce qu'une cohorte entière en ait bénéficié pour que nous puissions évaluer le programme et en déterminer l'efficacité. Voilà exactement ce à quoi nous nous sommes engagés, et c'est exactement ce que nous avons fait.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais citer Renée Arseneau, étudiante en sciences infirmières à l'Université du Nouveau-Brunswick. Dans un récent reportage du réseau anglais de Radio-Canada, M^{me} Arseneau a déclaré qu'elle ne serait pas allée à l'université sans le Programme des droits de scolarité gratuits. Je cite ses paroles :

[Traduction]

C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis restée au Nouveau-Brunswick et que j'envisageais de rester au Nouveau-Brunswick.

Maintenant, à quoi cela sert-il? Pourquoi rester? [Traduction.]



[Original]

Voilà une personne qui veut être infirmière au Nouveau-Brunswick, mais elle se demande maintenant à quoi cela sert, car vous avez annulé le Programme des droits de scolarité gratuits. Monsieur le premier ministre, que direz-vous à M^{me} Arseneau?

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, les gens d'en face doivent arrêter de faire peur à la population. Toutes sortes de bourses d'aide financière directe, provenant des gouvernements fédéral et provincial, sont toujours en vigueur au Nouveau-Brunswick. Par contre, aujourd'hui, des centaines d'étudiants de plus y ont accès dans l'ensemble de la province, ceux-là mêmes que le gouvernement précédent avait laissés pour compte.

Monsieur le président, nous continuerons d'évaluer l'efficacité de tous les programmes en place, mais, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers d'avoir fait en sorte que ceux-ci sont équitables envers tous les étudiants. Nous ne croyons pas qu'il soit juste qu'un étudiant qui fréquentait le CCNB pour devenir travailleur paramédical puisse recevoir des bourses d'aide financière directe, alors qu'une personne qui fréquentait le Oulton College n'y avait pas accès. C'est aussi simple que cela. Il s'agit d'équité, et beaucoup plus d'étudiants reçoivent maintenant des bourses d'aide financière directe que lorsque vous étiez au pouvoir.

M. D. Landry : Eh bien, Monsieur le président, je réplique ainsi : Ce n'est pas le cas des pauvres.

[Original]

Un étudiant de l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, Brady Rimes, est retourné aux études grâce au Programme des droits de scolarité gratuits. Je le cite :

[Traduction]

J'ai pleuré, en fait, pour tout vous dire. À mon avis, le gouvernement provincial a géré la situation de façon vraiment non professionnelle. [Traduction.]

[Original]

Je comprends pourquoi vous voulez rétablir le crédit d'impôt pour les frais de scolarité. C'est bien pour les gens du Nouveau-Brunswick à revenu élevé. Si c'est pour cela que vous le faites, tant mieux pour eux. Toutefois, Monsieur le premier ministre, voudriez-vous reconsidérer la terrible décision que vous avez prise concernant la gratuité des frais de scolarité, en raison de laquelle des étudiants envisagent d'abandonner leurs études ou, pire, de quitter la province?



[Traduction]

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, les gens d'en face diffusent des renseignements erronés. Lorsque le crédit d'impôt pour frais de scolarité était en vigueur auparavant, 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en ont bénéficié, dont 87 % étaient des étudiants ayant un revenu familial combiné inférieur à 50 000 \$. L'argument selon lequel le crédit d'impôt n'aide que les mieux nantis n'est donc tout simplement pas vrai, Monsieur le président. Les gens d'en face devraient vérifier leurs renseignements.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais demander à notre ministre ce qu'il pense de la situation actuelle. Dans ma circonscription, il y a une famille de cinq enfants. Le père et la mère reçoivent des prestations de l'aide au revenu. L'aînée des enfants est allée à l'université grâce au Programme des droits de scolarité gratuits. Cet hiver, à Noël, j'ai rencontré cette famille, et la soeur de cette fille m'a demandé si elle aussi serait en mesure d'aller à l'université grâce au même programme. Je lui ai répondu : Sûrement, car j'espère que le gouvernement ne changera pas les programmes que nous avons mis en place.

Monsieur le président, que répondriez-vous à cette jeune fille, la deuxième d'une famille de cinq enfants, dont les parents reçoivent des prestations de l'aide au revenu et dont deux enfants sur cinq veulent aller à l'université? Maintenant, elles voient que le gouvernement va peut-être leur couper l'herbe sous les pieds et qu'elles n'auront pas la possibilité d'aller à l'université.

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, la situation doit cesser. Enfin, les gens d'en face laissent entendre que tous les étudiants mentionnés ne pourront pas fréquenter l'université l'année prochaine. Toutes sortes de bourses d'aide financière directe sont en place. Les étudiants en question peuvent faire une demande de financement à ce titre. La seule différence, c'est que des centaines d'autres étudiants à faible revenu du Nouveau-Brunswick ont maintenant accès aux bourses d'aide financière, ce qui n'était pas le cas quand les gens d'en face ont instauré le programme, Monsieur le président. Les renseignements au sujet du crédit d'impôt pour frais de scolarité sont erronés, comme je l'ai expliqué il y a une minute. L'ancien gouvernement a volé ce crédit d'impôt à la population du Nouveau-Brunswick, et je suis fier que nous l'ayons rétabli. La mesure s'applique de façon rétroactive aux deux dernières années, et les gens continueront aussi d'en bénéficier.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, j'aimerais que le ministre vienne expliquer cela aux enfants du Nord qui ne pourront pas aller à l'université ou au collège parce que le gouvernement a éliminé le programme en question. Merci.



[Traduction]

L'hon. M. Holder : Sauf votre respect, Monsieur le président, j'ai expliqué la situation. Toutes sortes de bourses d'aide financière directe sont en place, provenant des gouvernements fédéral et provincial, et nous avons aussi rétabli le crédit d'impôt pour frais de scolarité. De plus — de plus —, notre examen n'est pas terminé. Nous continuerons à travailler avec les groupes d'étudiants. Nous travaillerons avec les universités publiques et privées, Monsieur le président.

(Exclamations.)

L'hon. M. Holder : Je suis désolé. Je ne me souviens pas d'avoir interrompu l'un d'entre vous quand j'ai pris la parole.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, toutes sortes de programmes sont en place. Nous continuerons d'examiner ce qui est en place et nous nous appuyerons sur les programmes que nous avons. Au bout du compte, nous avons proposé un programme qui est juste pour tous les étudiants du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais vous avouer ceci : Je suis en politique depuis plus de 20 ans et j'ai fait des annonces qui valaient au-delà de 500 millions de dollars. Toutefois, je peux vous dire que, lorsque le premier ministre de l'époque, Brian Gallant, a fait l'annonce du Programme des droits de scolarité gratuits, c'est la plus belle annonce à laquelle j'ai participé à la Chambre.

Je peux vous dire une autre chose : La population étudiante voyait de l'espoir dans ce programme. Il y a des gens par chez nous qui voyaient le fait de s'instruire comme étant une dette, alors que, avec le Programme des droits de scolarité gratuits, ils voyaient une possibilité d'aller au collège ou à l'université. Maintenant, la population étudiante sent qu'elle a perdu le droit d'aller au collège ou à l'université.

J'aimerais que le ministre vienne dans la Péninsule acadienne et qu'il nous explique la variété des produits qu'il peut offrir à cette population.

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Je me rendrai n'importe où dans la province, et ce, à tout moment pour expliquer ce que nous faisons de ce côté-ci de la Chambre. En fin de compte, nous cherchons à établir une variété de programmes qui sont équitables pour tous les gens du Nouveau-



Brunswick. Les parlementaires d'en face ont exclu des personnes en raison de leurs programmes.

Voulez-vous parler de grandes réalisations? Nous avons reçu toutes sortes d'appels d'étudiants qui fréquentaient une université privée et qui se sont sentis exclus. Nous avons aussi reçu une pétition qui a recueilli 14 000 signatures d'étudiants mécontents en raison de la suppression du remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité. Les gens d'en face ont retiré ce crédit aux étudiants de la province.

Monsieur le président, le chef de l'opposition doit travailler avec nous à l'élaboration d'un système de programmes qui n'exclut personne et qui permet à tous les gens du Nouveau-Brunswick d'aller à l'université. L'ancien gouvernement a mis en place un programme qui a tenu à l'écart de nombreux étudiants.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Horsman : Monsieur le président, 30 % des étudiants de St. Thomas University bénéficient de droits de scolarité gratuits, et c'est un fait. À UNB, il s'agit de 22 % et à Mount Allison University, de 17 %. Il faut améliorer l'accès à l'université. Je cite les propos de Caitlin Grogan du conseil étudiant de UNBSJ : Les crédits d'impôt n'aident pas les étudiants à poursuivre des études. Je suis d'accord avec elle. Vous avez une grosse caisse noire à votre disposition et vous êtes revenus à quelques reprises sur de mauvaises décisions que vous aviez prises. La population est aussi d'avis que l'obstacle majeur pour les étudiants est l'accès aux études postsecondaires. Le ministre admettra-t-il qu'il a commis une grave erreur en supprimant le programme? Fera-t-il ce qui s'impose pour les milliers d'étudiants de la province qui bénéficient de droits de scolarité gratuits?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je ne sais pas combien de fois encore je devrai le dire. Toutes sortes de bourses d'aide financière directe sont toujours en place, sans compter le crédit d'impôt. Je sais que les gens d'en face ne sont pas en faveur des crédits d'impôt. Je sais qu'ils trouvent que la population du Nouveau-Brunswick ne paie pas assez de taxes ni d'impôts. En tout cas, c'est ce que nous avons entendu hier de la part du nouveau chef du Parti libéral quand il a dit qu'il nous fallait une taxe sur le carbone, et ce, dès maintenant. Nous savons qu'il n'y a jamais de taxe ni d'impôt qui aient déplu aux parlementaires en question.

Monsieur le président, toutes sortes de bourses d'aide financière directe sont en place. Les gens en question continuent à répandre l'idée que les étudiants sont laissés pour compte, ce qui n'est pas le cas. Ces derniers ont été laissés pour compte quand les gens d'en face ont conçu un programme qui ne s'appliquait pas à tous les étudiants du Nouveau-Brunswick.

[Original]

M^{me} Thériault : En termes d'éducation postsecondaire, chez les francophones du Nouveau-Brunswick, voici quelques statistiques concernant l'Université de Moncton : Au campus de



Moncton, 28 % de la population étudiante a bénéficié du Programme des droits de scolarité gratuits ; au campus d'Edmundston, il s'agit de 44 %, et, au campus de Shippagan, on parle de 51 %, ce qui veut dire un étudiant sur deux ; c'est immense.

Encore une fois, ceux qui écotent le plus des réductions de ce gouvernement conservateur sont les francophones du nord du Nouveau-Brunswick. De l'autre côté de la Chambre, qui défend les francophones du Nouveau-Brunswick? Qui est la voix des francophones?

On ne parle ici que du Programme des droits de scolarité gratuits, et même pas du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne, et ce, sans compter les statistiques du CCNB.

Alors, ma question pour le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est celle-ci : Étant donné qu'il a dit être allé partout dans la province, est-il venu à Caraquet, à Shippagan ou à Tracadie? A-t-il mesuré les impacts de sa décision d'éliminer le Programme des droits de scolarité gratuits?

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, les gens du côté de l'opposition peuvent pratiquer une politique de division comme bon leur semble. La réalité est que nous créons des programmes qui touchent et aident tous les gens du Nouveau-Brunswick. Qu'advient-il de tous les étudiants, comme je l'ai dit il y a quelques minutes, qui suivaient une formation à Oulton College pour devenir travailleurs paramédicaux et que le plan du gouvernement précédent laissait pour compte? Qu'advient-il des étudiants qui fréquentaient l'Université Crandall pour devenir enseignants et qui n'avaient pas accès à un programme de bourse sous le gouvernement précédent? Nous avons créé un programme qui s'applique à toute la province, Monsieur le président.

Emplois étudiants

M. G. Arseneault : Monsieur le président, le programme SEED permet d'offrir des emplois d'été à de nombreux étudiants de la province. Le programme est excellent pour les étudiants. Il aide les étudiants à payer leurs factures pour l'université ou le collège. Pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons découvert que le gouvernement actuel faisait des compressions sévères dans le programme en réduisant d'environ 50 % le financement. Le ministre dirait-il à la Chambre, comparativement à l'année dernière, combien d'emplois en moins seront offerts au titre du programme aux étudiants qui cherchent des moyens de compenser les coûts liés à leur éducation?

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Ce que nous avons fait avec le financement du programme SEED, c'est le rétablir au niveau historique qui prévalait il y a deux ans, avant les dernières élections. Nous avons constaté que les gens du gouvernement précédent tentaient de racheter les votes des gens du Nouveau-Brunswick avec l'argent de ceux-ci et qu'ils



dépensaient de tous côtés. Nous avons rétabli le niveau de financement du programme SEED à ce qu'il était auparavant. Nous sommes fermement convaincus que le financement est suffisant. Bien franchement, Monsieur le président, 80 % des étudiants à qui nous avons parlé l'année dernière avaient en fait trouvé du travail à l'extérieur du programme SEED, même après tout l'argent que le gouvernement précédent avait consacré à celui-ci, car la réalité est que le secteur privé offre toutes sortes de possibilités à l'heure actuelle.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, voici des niveaux historiques : Un total de 7 145 étudiants se sont inscrits au programme SEED, et le gouvernement a envoyé 2 500 billets permettant de postuler pour 1 400 postes.

[Original]

Monsieur le président, ce programme a été très bénéfique, non seulement pour les étudiants, mais également pour les organismes sans but lucratif de toute la province, qui comptent sur ces fonds pour embaucher les étudiants qui les aident à faire le bon travail qu'ils accomplissent dans les collectivités du Nouveau-Brunswick. Le ministre a-t-il envisagé les répercussions sur les organismes sans but lucratif de la province, qui comptent sur ce programme pour embaucher des étudiants durant l'été?

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, nous tenons beaucoup à soutenir les organismes sans but lucratif, et du financement de toutes sortes leur est destiné. Des programmes spéciaux autres que le programme SEED visent, par exemple, les musées de comtés, les lieux historiques et les bibliothèques. Tous ces programmes sont toujours en vigueur.

Bien franchement, ce sont les gens d'en face qui ont changé le mode de fonctionnement original du programme SEED, où les députés avaient leur mot à dire. Les députés comprenaient leurs collectivités et pouvaient faire des recommandations au ministre quant au financement que pouvaient recevoir certains des organismes sans but lucratif au titre du programme SEED. Nous n'avons pas changé le programme que les gens d'en face avaient mis en oeuvre afin de pouvoir le surveiller pour une autre année, mais nous tenons à ce que le programme SEED fonctionne à l'avenir. À vrai dire, Monsieur le président, nous avons encore des préoccupations de ce côté-ci de la Chambre à propos de la façon dont l'ancien gouvernement a d'abord mis en oeuvre le programme.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, quelle est la raison d'une telle attaque contre les étudiants? Compte tenu des mesures prises par le gouvernement actuel, ce dernier s'attaque manifestement aux étudiants depuis le premier jour, depuis son arrivée au pouvoir : le Programme des droits de scolarité gratuits a été annulé ; le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne a été annulé ; la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu a été annulée ; la remise des intérêts dus a été annulée. Le nombre de billets d'emploi SEED a été réduit de moitié. Le nombre de semaines de travail au titre du



programme SEED a été réduit. Les défis liés à l'accès à l'éducation postsecondaire et aux frais sont plus difficiles qu'avant. L'éducation n'est plus accessible ni abordable. Les étudiants ont besoin d'un gouvernement qui se préoccupe d'eux. Je pose les questions suivantes au ministre par votre intermédiaire, Monsieur le président : Quel est le message? Que peuvent espérer les étudiants de la province relativement à l'éducation postsecondaire?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je vais vous dire ce que peuvent espérer les étudiants de la province. C'est avoir un gouvernement qui passe à l'action. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons assaini nos finances.

L'année dernière, quelque 80 % des étudiants qui ont obtenu un emploi l'ont trouvé en dehors du programme SEED, Monsieur le président. Le fait est que nous avons un nombre convenable de stages au titre du programme SEED. Les gens d'en face y ont pourtant consacré de l'argent. Ils ont continué d'y consacrer de l'argent. Je vais vous dire une chose. Nous ne pouvons pas continuer d'emprunter l'argent que nous n'avons pas. Nous ne pouvons pas continuer à payer notre carte Sears avec notre carte Eaton. Disons-le, nous savons tous que les gens d'en face ont remboursé le solde de leur carte Sears avec notre carte, c'est-à-dire celle des contribuables.

Les étudiants à qui je parle, Monsieur le président...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Holder : Les étudiants à qui je parle sont contents que nous assainissions nos finances et que nous ne dépensions pas 2 millions de dollars par jour en intérêts sur la dette.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Holder : Nous consacrons l'argent aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Changements climatiques

M^{me} Mitton : Monsieur le président, dans le rapport de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et dans l'étude sans précédent des Nations Unies, dévoilée cette semaine et appelée officieusement « rapport sur l'extinction », des scientifiques ont déclaré que nous devons transformer nos économies et nos sociétés pour assurer la survie de l'humanité et d'un million d'autres espèces. Les données scientifiques sont claires, mais il nous faut apporter de profonds changements immédiatement.

Le premier ministre a déclaré que les changements climatiques étaient réels et causés par les êtres humains. Il a reconnu, à juste titre, que le dérèglement climatique avait d'importantes



répercussions sur les gens du Nouveau-Brunswick. Je sais que nous ne cesserons pas demain d'utiliser les combustibles fossiles. Cependant, je sais aussi que les lois de la physique exigent que nous réduisions rapidement et radicalement les quantités utilisées. Les données scientifiques nous disent de ne pas investir dans de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles. Le premier ministre convient-il que nous devons mettre un terme à toute nouvelle création d'infrastructures liées aux combustibles fossiles, conformément aux données et aux recommandations présentées de toute urgence par les experts?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, vous savez, l'occasion qui s'offre à nous ici est celle d'avoir une économie de transition qui se transformera à long terme, et non une transition qui empêchera tout développement économique dans l'espoir que tout se passera pour le mieux. Lorsqu'il est question de développement, de création d'emplois et de perspectives d'avenir, il faut bien que quelqu'un paie la facture. Dans le cas contraire, la situation change radicalement, et les gens ne peuvent pas vivre et travailler. En outre, nous ne pouvons pas être les seuls concernés ici. Nous composons avec des concurrents de partout, notamment du Sud.

Il est intéressant que certaines des conditions qui se sont améliorées dans le Sud — nous parlons des États-Unis — soient liées à la mise en valeur du gaz de schiste. Les États-Unis se sont éloignés de l'industrie du pétrole lourd et de la production d'électricité à partir du charbon en raison de la mise en valeur du gaz de schiste. Il s'agit d'un exploit majeur pour les États-Unis, qui ont ainsi réussi à faire avancer des activités liées aux changements climatiques et à réduire les émissions.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le président, nous aimerions tout simplement pouvoir dire : Nous ne faisons rien, mais les gens continueront à travailler, à vivre et à investir ici. Nous savons que les investissements dans le secteur privé ont fortement diminué au Canada et au Nouveau-Brunswick ; or, ces investissements contribueront à notre avenir. Nous devons soutenir une économie de transition et non une économie fermée, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le développement économique ne correspond pas à l'exploitation des combustibles fossiles, et il est regrettable que le premier ministre ne soit pas disposé à tenir compte des recommandations urgentes des scientifiques et des experts. Toutefois, il n'est pas le seul. Il nous est difficile de comprendre les études mentionnées et d'accepter le fait que nous faisons partie d'un système qui menace la vie sur Terre. La bonne nouvelle, c'est que nous disposons d'une longue liste de solutions et de tout juste assez de temps pour éviter les pires conséquences du dérèglement climatique, mais nous devons comprendre l'ampleur de la crise et l'accepter afin d'y réagir de façon appropriée.

Le Royaume-Uni, cinquième puissance économique du monde, a été le premier pays à déclarer l'état d'urgence écologique et climatique la semaine dernière. Au Canada, 28 municipalités, dont Edmundston, Moncton et Saint John, ont aussi déclaré l'état d'urgence climatique. Lorsque le ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick s'est fait demander par les médias s'il pensait que le climat était actuellement une urgence au Nouveau-Brunswick, il a



répondu ceci : Oui, je le pense. Monsieur le président, voici ma question pour le premier ministre : Convenez-vous avec le ministre de la Sécurité publique que nous vivons une urgence climatique?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je conviens que nous avons constaté une intensification des changements climatiques au cours des dernières années. Je pense que personne ne le niera. Les répercussions découlent de l'augmentation rapide de l'activité humaine et des changements à l'échelle mondiale. Nous savons que nous pouvons tous fournir notre part d'efforts et nous fournissons notre part.

Nous avons un plan pour le carbone qui prévoit l'imposition d'une taxe sur les émissions par le truchement d'un modèle de prévision des coûts fondé sur les émissions. Monsieur le président, le plan coûtera environ 14 millions de dollars de plus par année à l'industrie dans notre province. Ce plan a été présenté au gouvernement fédéral. Il n'a pas encore été accepté. Le même genre de plan a été accepté pour les autres provinces, mais pas pour le Nouveau-Brunswick. Il faut se demander pourquoi nous sommes désavantagés ici, au Nouveau-Brunswick. Voilà qui est un peu préoccupant.

En ce qui concerne les 14 millions de dollars, cependant, savez-vous de quoi il s'agit? C'est l'industrie qui paie l'innovation qui nous aidera à façonner l'avenir, et non à le grever, grâce à un plan d'avenir. Laissons l'industrie, dans la mesure où nous faisons payer à l'industrie les émissions qu'elle génère... Investissons l'argent pour que l'innovation et les résultats se concrétisent, ce qui nous permettra de bénéficier d'un environnement plus sain à long terme.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Don d'organes

M^{me} Conroy : Monsieur le président, aucune famille souffrant de la perte d'un proche ne devrait aussi avoir à composer avec la douleur d'apprendre que leur souhait de faire don des organes de leur proche ne peut pas être exaucé. Voilà ce qu'ont dû endurer Michelle et Tyson Astle immédiatement après le décès de leur fils de 16 ans. Ils voulaient donner ses beaux yeux bleus afin qu'une autre personne puisse voir grâce à ceux-ci. Cela ne s'est pas produit, parce qu'aucun spécialiste n'était disponible dans la province — dans toute la province. Cela est arrivé pendant la Semaine nationale de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus et dans une province où l'on demande aux gens de signer une carte de donneur.

Monsieur le président, voici ce que je demande au ministre de la Santé : Des mesures peuvent-elles être prises immédiatement pour combler de telles lacunes dans le système afin qu'aucune autre famille ne soit obligée de vivre ce qu'a vécu la famille Astle?

L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, j'ai de la compassion et de la sympathie pour la famille. Il est regrettable et épouvantable qu'une telle tragédie ait eu lieu dans notre province. L'accident est arrivé tard un samedi entre deux jours fériés, soit entre le Vendredi saint et le



dimanche de Pâques. Malheureusement, de regrettables situations du genre se produisent parfois. J'ose espérer que personne à la Chambre ne considère que la situation est un enjeu politique. C'est une tragédie. J'ai de la sympathie et de la compassion pour la famille. Il arrive parfois que, dans de telles situations, la possibilité de faire un don d'organes soit un beau cadeau qui découle d'une tragédie. Je vais certainement travailler fort pour essayer de voir à améliorer la situation.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président, et je remercie le ministre. La décision de donner ses organes et tissus au moment de sa mort est un geste d'altruisme qui aide beaucoup d'autres personnes. Les gens qui ont besoin d'une transplantation d'organes doivent attendre qu'un donneur compatible soit trouvé.

À l'heure actuelle, le programme de dons d'organe de la province dépend des gens qui signalent leur intention d'être donateurs sur leur permis de conduire ou leur carte d'assurance-maladie. La Nouvelle-Écosse a récemment annoncé qu'elle mettrait en place une mesure législative selon laquelle toutes les personnes seraient automatiquement des donateurs d'organes, à moins qu'elles choisissent de se retirer du programme. Le ministre a déclaré que son ministère étudiait la question. Le ministre peut-il nous dire où en est le dossier?

L'hon. M. Flemming : Encore une fois, Monsieur le président, le don d'organes découle d'une terrible et regrettable tragédie. C'est une occasion d'apporter un peu de réconfort aux gens, car une terrible perte et une tragédie épouvantable peuvent permettre d'aider une autre personne. Nous allons donc certainement examiner la question. Encore une fois, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un enjeu politique. C'est une question de compassion. Selon moi, c'est une question de comportement approprié.

Nous avons traité de la question un peu plus tôt. J'ai demandé au ministère d'examiner la situation dans diverses provinces et divers endroits où une telle mesure législative était en vigueur. Il faut espérer que nous pourrions prendre une mesure positive et constructive qui va au-delà de la politique. À mon avis, la question n'est pas fondée sur la politique et n'a pas sa place à la Chambre. Nous pouvons tous soutenir et appuyer la mesure afin d'aider notre prochain dans des moments tragiques.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Immersion en français

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Le député de Portland-Simonds a certainement apporté sa contribution au réchauffement climatique aujourd'hui.

Monsieur le président, il semblerait que quelqu'un a pressenti la question que j'allais poser aujourd'hui et a décidé de publier un communiqué de presse pour me donner la réponse à l'avance. Je l'en remercie. Je suis sorti à l'heure du midi et j'ai pensé lui acheter un petit cadeau pour le remercier. Monsieur le président, j'ai cherché une paire de gougounes bleues, mais il



n'y en avait plus. Les magasins en avaient eu des douzaines, mais elles avaient toutes été vendues.

Après avoir lu le communiqué de presse du ministre de l'Éducation, je suis vraiment content de voir que, pour l'année en cours, pour septembre 2019, le point d'entrée à l'immersion en français sera maintenu en 1^{re} année. Le ministre aurait-il l'obligeance de confirmer pendant combien de temps il a l'intention de maintenir le point d'entrée en 1^{re} année? Le point d'entrée sera-t-il déplacé l'année prochaine ou l'année suivante, ou le ministre sera-t-il...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, par votre intermédiaire, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Effectivement, l'été approche. J'ai toujours besoin de chaussures appropriées ; je suis donc certainement reconnaissant de l'offre.

Pour répondre à votre question...

(Exclamations.)

L'hon. M. Cardy : Pouvez-vous m'entendre maintenant? Ça va? Excusez-moi.

La réponse à votre question est que, contrairement à d'autres partis qui ont parfois siégé de ce côté-ci de la Chambre, le gouvernement actuel n'a pas l'intention de faire des promesses qu'il ne peut pas tenir au sujet de mandats qu'il n'a pas. J'ai le mandat à titre de ministre de l'Éducation en ce moment et pour aussi longtemps que les parlementaires et les gens de la province le veulent.

Nous montrerons très clairement, comme je l'ai fait ce matin, que nous nous affairons à planifier une vaste réforme de l'éducation. Je suis heureux de recevoir l'apport du ministre... de M. Chiasson... Je suis désolé, excusez-moi. Je retire mes propos immédiatement. Il s'agit de l'apport du député d'en face. Pendant l'étude des prévisions budgétaires, le député a proposé diverses idées qui m'ont aidé à prendre la décision sur le point d'entrée ; poursuivons donc dans cette voie. Continuons de coopérer de part et d'autre de la Chambre pour fournir une éducation de premier ordre, soit une éducation qui se classe parmi les dix meilleurs systèmes d'éducation du monde. Nous pouvons y arriver. Nous avons besoin de l'aide de tout le monde. J'espère pouvoir compter sur le député d'en face.

M. C. Chiasson : Le ministre dit qu'il ne peut s'engager à aucun mandat au-delà de la période dont il parle ; c'est pourtant lui le ministre qui a dit que le gouvernement approuvait le plan d'éducation de 10 ans. Je ne sais pas pourquoi le ministre estime que l'immersion en français ne fait pas partie du plan d'éducation de 10 ans ni pourquoi il estime qu'il ne peut pas s'engager à maintenir le point d'entrée en 1^{re} année pour la durée du plan d'éducation de 10 ans. Le ministre pourrait-il apporter des précisions à cet égard? La décision se limite-t-elle à septembre, ou verrons-nous un autre changement l'année prochaine?



L'hon. M. Cardy : Un des aspects que je trouve toujours très importants dans tout nouveau travail que j'entreprends, c'est de d'abord lire la documentation de base. Il est ironique que nous ayons aujourd'hui une discussion au sujet d'un plan d'éducation que le gouvernement actuel est content d'appuyer et de poursuivre et qu'il a hâte d'améliorer en apportant à notre système d'éducation des changements qui en feront un système de premier ordre.

Ce qui est étrange et intéressant, c'est que le député d'en face, le porte-parole en matière de l'Éducation du caucus de l'opposition officielle, ne sait pas que l'immersion en français ne fait pas partie du plan d'éducation de 10 ans. Si ce niveau de désinformation existe au sujet des éléments de base du plan d'éducation, lesquels sont mentionnés précisément dans le rapport de la vérificatrice générale comme étant en dehors de la portée.... Voilà le genre de problème que les gens du Nouveau-Brunswick finissent par avoir en ce qui concerne la politique, lorsque nous avons des discussions qui sont fondées sur des bêlements et des cris et non pas sur les faits et la réalité.

Alors, revenons-en à parler de la réalité et à répondre à de vraies questions. Je suis content de les poser, mais j'ai besoin d'un meilleur contenu de la part des gens d'en face. J'ai besoin d'un meilleur faire-valoir, Monsieur le président. Merci.

Le président : La période des questions est terminée.

